



**Syndicat Intercommunal d'Assainissement**  
**Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs**  
Mairie de Sandillon 45640

## **COMPTE RENDU**

**Réunion du Comité Syndical du**  
**Vendredi 15 décembre 2017 à 9 h 30**

Le VENDREDI QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Sandillon, sous la présidence de **Monsieur Denis BISSONNIER**.

### ETAIENT PRESENTS :

**DARVOY :** MM. SERVERA Guy, membre titulaire  
M. CHALOPIN Michel, membre suppléant

**OUVROUER-LES-CHAMPS :** M. JANVRIN Franck, membre titulaire

**FEROLLES :** M. DUPUIS David, M. SORET Rémi, membres titulaires

### ABSENTS EXCUSES :

**SANDILLON :** M. MALBO Gérard, membre titulaire

**OUVROUER-LES-CHAMPS :** M. FARDEAU Jean-Claude, membre titulaire

**DARVOY :** CASSEULT Michel, membre titulaire

### Assistaient en outre :

M. CHAMBOLLE Thierry, technicien  
Mme COCHEREAU, responsable administrative

---

Le quorum est atteint.

A l'unanimité, **M. JANVRIN** est désigné comme secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

Le compte rendu de la réunion du 27 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1) Etude diagnostic des réseaux
  - Retour sur le rapport de préconisation des travaux
- 2) Fonctionnement des installations et équipements
  - Station de Sandillon, station d'Ouvrouer les Champs, postes de refoulement
    - Travaux en cours, réalisés, en commande et devis reçus
- 3) Mise à jour du document unique
- 4) Convention avec le Centre de Gestion du Loiret pour la médecine préventive
- 5) Modification du RIFSEEP
- 6) Budget 2018
  - Autorisation pour le mandatement des dépenses d'investissement
  - Prévisions de dépenses pour 2018
- 7) Questions diverses

---

### **1 - DIAGNOSTIC DES RESEAUX : RAPPORT FINAL DE L'ETUDE**

M. Bissonnier présente aux membres du Comité le logiciel de cartographie des réseaux fourni par le cabinet IRH et propose de venir l'installer dans chaque commune.

Par ailleurs, M. le président invite les communes à faire le point, pour la prochaine réunion du Comité Syndical, sur les travaux préconisés dans le rapport final de l'étude diagnostic des réseaux. La constitution d'un groupement de commande entre le SIA et les 4 communes pour réaliser les travaux pourrait être envisagée.

### **2 - FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS**

#### **Travaux et entretiens réalisés à la station de Sandillon**

- Changement de la vis de convoyage du compacteur de déchets (1 692 € HT fourniture ANDRITZ)
- Démontage de la centrifugeuse obstruée par des filasses
- Installation de la douche à la diphotérine (action sur les projections de chlorure ferrique et chaux)
- Changement de la membrane de la soupape de démarrage du surpresseur d'air
- Travaux STP AUGIS
  - o Reprise des caniveaux devant les aires à boues
  - o Création de deux dalles en béton pour réception des poubelles, l'une près de la trémie des déchets et l'autre près du portail d'entrée de la station

#### **Travaux réalisés à la station d'Ouvrouer-les-Champs**

- Travaux STP AUGIS
  - o Réalisation d'un accès en calcaire pour faciliter l'accès à la station
- L'ensemble des travaux STPA sur les 2 stations s'élève à 8 469 € HT

#### **Diagnostic H2s sur le réseau**

L'entreprise MSE, en charge de l'étude, a restitué son rapport sur la présence d'H2S dans le réseau, au niveau des postes de refoulement et de l'arrivée à la station d'épuration.

Il existe une forte concentration d'H2S au niveau de l'exutoire à l'arrivée de la station. Ce qui expliquerait les nombreux points d'oxydation sur le tamis. Par contre, la concentration est modérée au niveau des postes. MSE propose un traitement par injection de nitrate de calcium dans le réseau.

M. Bissonnier rencontrera l'entreprise le 19 janvier 2018 pour un échange sur cette solution.

### Travaux en commande fin 2017

- Changement des débitmètres (entreprise MARTEAU)
- Installations d'appareils de levage (entreprise MANUT SERVICES)

### **3 - MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE**

M. le Président rappelle aux membres du comité que le document unique d'évaluation des risques professionnels doit être mis à jour annuellement.

Pour garantir un meilleur niveau de protection de sécurité et de santé des agents, des actions ont été mises en place en 2017 :

- Rédaction d'un plan de prévention des risques avec VEOLIA
- Rédaction d'un protocole de dépotage avec BRENNTAG et BOUES ET EAUX
- Mise en place d'ordre de mission pour les déplacements professionnels
- Mise en place d'une signalétique de sécurité à différents emplacements de la station d'épuration : port des EPI, risques de chute, de noyage, produits dangereux, numéros d'urgence....

### **4 - CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE**

M. le Président rappelle aux membres du Comité que l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et le décret n°85-603 du 10 juin 1985 imposent aux collectivités et établissements employant des agents régis par la loi susvisée de disposer d'un service de médecine préventive.

Le CIHL, en charge de cette mission, a informé le syndicat qu'il n'assurera plus le suivi médical des personnels des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2018.

Aussi, pour répondre à la demande, le Centre de Gestion du Loiret s'est doté d'un service de médecine préventive auquel les collectivités peuvent adhérer par convention pour assurer les missions suivantes :

- Surveillance médicale des agents
- Actions de prévention globale en santé et sécurité au travail

Moyennant un taux de cotisation s'élevant à 0.33 % du montant de l'ensemble des rémunérations du personnel.

Après avoir pris connaissance des tarifs pratiqués par le CDG, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**AUTORISE** le président à signer la convention avec le CDG du Loiret.

### **5 - MODIFICATION DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)**

Mr le Président rappelle au Comité que le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) est appliqué depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 dans la collectivité.

Suite à l'avancement de Madame Cochereau au grade de Rédacteur, il convient de modifier le règlement du RIFSEEP pour ajouter ce nouveau grade bénéficiaire et son plafond réglementaire. Les montants annuels (minimum et maximum) définis dans la précédente délibération par la collectivité pour le groupe 1 restent inchangés.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, **VALIDE** ses nouvelles dispositions du RIFSEEP au 01/01/2018.

## 6 - BUDGET 2018

### Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2018 avant le vote du budget

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2017 (hors chapitre 16) : 51 880 €

Le Comité, à L'UNANIMITE,

**AUTORISE** de faire application de cet article à hauteur de 12 970 € (25% x 51 880 €) en dépenses de matériel spécifique d'exploitation.

### Prévisions de dépenses d'entretien et d'équipement pour 2018

M. le président présente aux membres du Comité les projets de dépenses pour le prochain budget :

Remplacement des diffuseurs d'air dans le bassin d'aération	devis FIA	33 195 €
Remplacement du ballon d'air au niveau du rejet en Loire	devis MSE	14 500 €
Changement de l'armoire électrique au poste de Darvoy	devis MARTEAU	8 440 €
Traitement de l'H2S sur le réseau et à la station		en cours de chiffrage
Mise en place d'un pluviomètre électronique		en cours de chiffrage
Installation d'une moustiquaire dans le local surpresseur		en cours de chiffrage
Installation d'une ligne de vie sur le clarificateur		en cours de chiffrage

Ces éléments seront repris lors du débat d'orientations budgétaires.

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

### Construction de la station de Jargeau

M. Bissonnier a proposé à M. Le Maire de Jargeau un échange sur la possibilité d'une mutualisation de nos services à l'occasion de la mise en service de la station de Jargeau.

Cette réunion est prévue le vendredi 12 janvier 2018.

**DATE DES PROCHAINES REUNIONS :**

- VENDREDI 19 JANVIER 2018 à 9 H 30 Débat d'orientation budgétaires
- VENDREDI 16 MARS 2018 Vote du CA 2017 et du budget primitif 2018

**Le secrétaire de Séance,  
M. Franck JANVRIN**

**Le Président,  
M. Denis BISSONNIER**